AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1085
FR0013183589-FS0377

17 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

AURES TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mai 2021, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 mai 2021, le seuil de 5% du capital de la société AURES TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits fonds, 212 401 actions AURES TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 5,31% du capital et 3,93% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions AURES TECHNOLOGIES sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 4 000 000 actions représentant 5 400 924 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.